

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 85/503 du II/4/85
mettant en position de Détachement et
portant nomination de Monsieur MIEHAKA-
NDA Joseph en qualité de Directeur du
Laboratoire National de Santé Publique.

LE PREMIER MINISTRE.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution

Vu le décret n° 82/228 du 9 Septembre 1982 portant
réorganisation du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ;

Vu le décret n° 77/22 du 5 Mai 1977 portant création de la
direction des Etudes et de la Planification au sein des Ministères ;

Vu le décret n° 82/293 du 16 Avril 1982 portant organisation
des Directions du Contrôle et de l'Orientation ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités
de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE/

ARTICLE 1ER. - Monsieur MIEHAKANDA Joseph, Médecin de 10^è échelon,
est nommé Directeur du Laboratoire National de Santé Publique.

ARTICLE 2. - la rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
le Laboratoire National de Santé Publique qui sera en outre
redevable envers le Trésor Public de la Contribution Patronale pour
la Constitution de ses droits à Pension.

.../...

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le II AVRIL 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales,

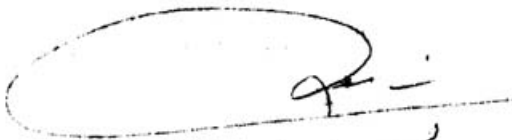


Christophe BOURANOUE.-

Le Ministre des Finances et
du Budget

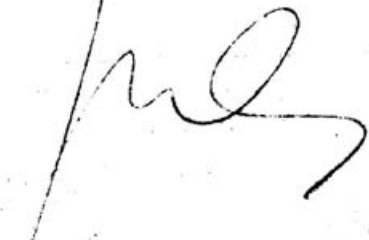


Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

